

## JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE

## TakiFrance lance le parking en acier

Pas question de retraite tranquille pour Alain et Bertrand Paul, les dirigeants fondateurs de TakiFrance, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). A 61 et 64 ans, après des carrières bien remplies, respectivement dans les domaines des chantiers publics et du commerce, les deux frères ont préféré l'aventure managériale aux loisirs. Anticipant une nouvelle réglementation relative à la sécurité incendie des bâtiments – adoptée en 2006 –, ils se sont lancés dès 2005 dans le développement d'un concept de parking aérien construit non plus en béton mais en acier, le DupliPark. Il permet de doubler sur un étage, à moindre coût et dans des délais rapides, les surfaces de stationnement des gares, aéroports et autres centres commerciaux.

«Depuis le départ, nous profitons d'un partenariat avec ArcelorMittal, qui partage avec nous ses études sur la sécurité des structures en métal et nous accompagne sur des salons dans le cadre de ses opérations de promotion de l'usage de l'acier dans la construction», explique Alain Paul, le président de TakiFrance. En phase de levée de fonds, l'entrepreneur reconnaît que, malgré le dépôt d'un brevet, le principal atout de TakiFrance réside dans sa position de premier entrant sur ce marché du parking clés en main, léger, économique et démontable. Alain Paul estime le potentiel du marché à 15 000 places par an. Pour son premier exercice, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 250 000 euros grâce à une réalisation à l'aéroport Marseille Provence. ■ A. B.

### L'INNOVATION



**Démonstration.** Deux DupliPark de 10 000 m<sup>2</sup>, soit 500 places supplémentaires, viennent d'être installés sur le parking «low cost» de l'aéroport Marseille Provence de Marignane.

- TakiFrance a optimisé la conception des parkings aériens à un étage, notamment par l'utilisation de charpentes en acier galvanisé préfabriquées.
- Son concept breveté, appelé DupliPark, permet de doubler une surface de parking en quatre mois, au lieu de seize pour un parking aérien classique. Le coût moyen atteint 300 euros le mètre carré pour une conception dépouillée, et jusqu'à 500 euros le mètre carré avec intégration paysagère (bois, briques, mur végétalisé...).



Retrouvez d'autres informations sur  
[www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com)  
 RUBRIQUE "JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES"